

COMMUNE DE WOLUWE-ST-  
PIERRE  
M. Damier DE KEYSER  
Echevin de l'Urbanisme  
Avenue Charles Thielemans, 93  
1150 BRUXELLES

V/Réf : MC/DM pu/2016/323 (PU/612970)  
N/Réf. : AA/AH/WSP-2.217/s.595\_CT  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Rue Louis Thijs, 40. Demande de permis d'urbanisme portant sur la rénovation et l'extension arrière d'une maison ouvrière. Avis de la CRMS.  
*Dossier traité par M. Champenois*

En réponse à votre lettre du 25 octobre 2016 sous référence, le dossier a été porté à l'ordre du jour de la CRMS du 9 novembre 2016.

La demande se situe dans la zone de protection de l'ancienne ferme Thielemans situé parvis Saint-Pierre.

Le projet ne porte pas atteinte au bien protégé et à sa zone de protection : la CRMS ne formule dès lors pas de remarques particulières et recommande de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. BDU-DML : I. Leroy  
BDU - DU : Fl. Vanderbecq